

# Le portail famille

Le nouveau portail famille de la Commune de Sémeac permet aux parents de suivre et de gérer :

- 1.les réservations de repas de leurs enfants
- 2.les factures du restaurant scolaire et de l'Accueil de Loisirs (Garderie)



Il permet aussi

- 3.de retrouver les documents qui concernent mon enfant : règlement intérieur, tarifs, notes d'informations,...
- 4.de contacter le service école et périscolaire de la commune
- 5.d'être informé grâce aux actualités

## Pour se connecter

Vous pouvez accéder au portail famille :

- Via le site internet de la Mairie de Sémeac  
[www.semeac.fr](http://www.semeac.fr) rubrique « vos démarches » puis « portail famille »
- Soit directement à l'adresse suivante  
<https://www.mon-portail-famille.fr/acces/mairie-semeac/accueil>

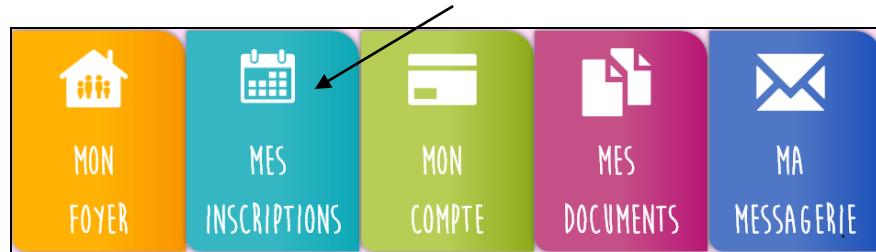


Utilisez les identifiants reçus par mail au moment de l'inscription.

En cas de difficultés, contactez le service scolaire et périscolaire [scolaire@semeac.fr](mailto:scolaire@semeac.fr) en précisant bien votre nom de famille et votre adresse.

# RESERVATION DES REPAS

Le Portail Famille va vous permettre de réserver les repas de vos enfants et de gérer vos réservations.

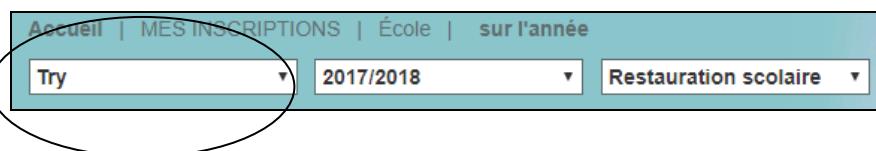


## Les réservations

Depuis le menu « Mes Inscriptions » cliquez sur « Incrire mon enfant ou modifier son inscription ».



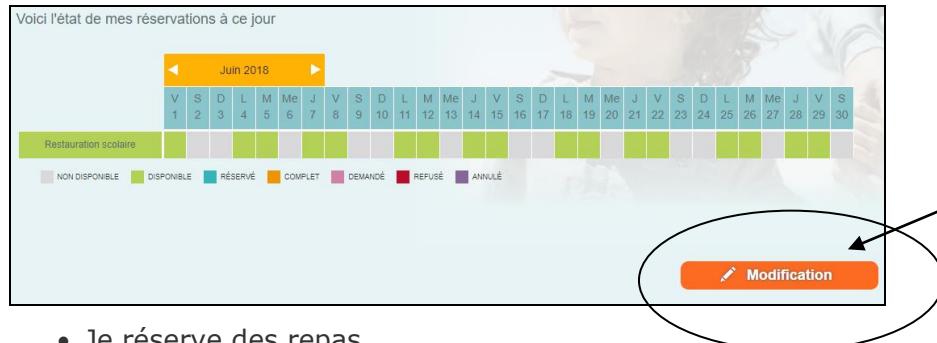
La réservation se fait par enfant. Si j'ai plusieurs enfants scolariés, je sélectionne, tout d'abord, l'enfant concerné.



## Réserver pour un enfant

Le calendrier du mois en cours s'affiche. Je peux afficher les mois suivants.

Pour réserver je clique d'abord sur « Modification » :



- Je réserve des repas

Je sélectionne les jours souhaités (en cliquant sur chaque jour souhaité). La couleur des jours réservés change.

*Note : je ne peux sélectionner que les jours où le service fonctionne (par exemple je ne peux pas réserver le mercredi)*



Quand j'ai terminé je confirme pour enregistrer. Mes repas sont validés automatiquement

- Je peux aussi créer une semaine type et la reproduire toute l'année

Cette méthode simplifie la réservation sur de longues périodes. La notice complète est disponible sur le portail famille.